



Castelnau d'Auzan Labarrère

BULLETIN → MUNICIPAL

Avant démolition



Après démolition



Travaux

Recensement

Etat Civil

Vie Municipale

Associations

...

invitation
vœux
2020

**TRADITIONNELLE
CÉRÉMONIE
DES VŒUX**

**MARDI 21 JANVIER
à 18h45**

*Salle des Fêtes
de Labarrère*



Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année nouvelle. Depuis bien longtemps, tous les débuts janvier, nous caressons tous l'espoir de voir un cycle meilleur, un monde en paix et plus juste.

Ayons d'abord une pensée pour tous ceux qui ont connu le malheur récemment, sous quelque forme qu'il soit : la perte d'un être cher, mais aussi la maladie, la détresse, la solitude, et la liste est encore longue.

Il y a aussi la pauvreté qui existe depuis la nuit des temps mais qui se conjugue maintenant avec et sous une autre forme, la précarité, elle, plus insidieuse, car plus répandue, et à la fois souvent plus discrète.

Nous vivons un moment de tension sociétale, bien sûr en un siècle à peine, nous sommes passés d'une ère " quasi moyenâgeuse ", au progrès que nous connaissons aujourd'hui. Un progrès certes, une évolution indispensable, mais à quel prix parfois ! Beaucoup de bienfaits d'un côté, mais que de destructions d'un autre.

Les retraites sont un point chaud de notre actualité et nous touchons là, certainement un des sujets, le plus sensible de notre société. Je ne vais pas abonder dans ce bulletin, et ce n'est pas le but, tous les secteurs brûlants de notre pays. Mais si l'égalité ne peut pas et ne pourra jamais être, l'équité, elle, devrait l'être, et à tous les niveaux.

Avec l'équipe municipale nous essayons, ce qui est notre mission première, de répondre, dans la mesure de nos moyens, à vos attentes, avec toujours ce mot d'ordre que je viens d'énoncer qui est ma ligne directrice: " l'équité "

L'équité entre nos collectivités historiques et maintenant réunies ; d'abord devant la levée de l'impôt (référence au bulletin de janvier 2018 - 2° semestre 2017) avec le mécanisme étalé sur 12 ans, comme la loi nous y autorise.

L'équité des investissements dans les secteurs les plus divers ou géographiques de la commune.

L'équité pour répondre à nos associations suivant leurs besoins structurels, ou conjoncturels.

L'équité tout simplement, mais là, dans la mesure aussi de la légalité, à tous nos concitoyens, sur le territoire de Castelnau d'Auzan Labarrère, notamment dans l'accès aux services.

Ces services, qu'ils soient dans l'action sportive, culturelle, l'information, la sécurité et la protection.

Il y a aussi ceux que j'appelle les services passerelles.

Ce sont ceux présents sur notre commune, mais qui dépendent d'une autre collectivité, d'une autre gouvernance. Ils nous impactent au quotidien, et ce, de plus en plus.

J'en énumérerai trois: la CCGA, le SDIS et le SICTOM (mais il y a aussi le SAT, le SDEG...).

➤ La CCGA (*Communauté de Commune du Grand Armagnac*) avec son rôle prépondérant et grandissant de la vie de notre commune au quotidien avec ses compétences: voirie, aide à la personne, petite enfance, tourisme.

➤ Le département avec le SDIS (*Service Département d'Incendie et de Secours*) pour votre protection avec les Sapeurs Pompiers au quotidien, direction départementale certes, mais en collabo-

ration et partenariat étroit avec le Maire.

➤ Le SICTOM (*Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitements des Ordures Ménagères*) bien présent et visible avec les points de collecte, qui ne sont que la partie immergée de l'iceberg de cette lourde structure. Là-aussi nos deux collectivités, syndicat et commune, travaillent ensemble, et de plus en plus dans l'avenir pour répondre aux exigences des évolutions environnementales indispensables, et également contre les comportements d'incivilités, de plus en plus nombreux et insupportables, qui doivent être et seront sanctionnés.

Ces structures avec leurs différentes compétences et services, impactent directement vos impôts ; Je comprends que l'on s'y perde et qu'à la fin vous ne regardiez qu'une chose : le chiffre en bas et à droite, qui lui glisse, contrairement au cours d'eau dans le sens de la pente ascendante.

Exactement comme je l'avais fait il y a 6 ans à pareille époque, dans le dernier bulletin, je ne m'autoriserai donc pas à parler des projets et pour cause, mais d'ores et déjà, ils sont nombreux. Je commenterai donc dans les pages suivantes certains de ceux réalisés, sur ce dernier semestre, ou ceux en cours.

Philippe BEYRIES

MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

La fin de la construction des toilettes publiques à Labarrère, concrétise les travaux envisagés dans notre village, lors de la création de la commune nouvelle. Notre budget, sans augmenter le taux des taxes de nos impôts locaux, nous permet maintenant l'aménagement de notre ancienne école. Ces travaux vont faciliter les activités de nos associations locales qui sont indispensables à notre vie sociale.

Le début d'une nouvelle année est toujours l'occasion d'avoir de bonnes résolutions pour les mois à venir. Si l'on se rappelle des drames de l'année écoulée, souhaitons un peu plus de respect, de civisme et de solidarité pour

tous. J'ai été surpris, mais je ne comprends pas tout certainement, qu'après l'incendie du joyau parisien qu'est la cathédrale de Notre Dame de Paris, un milliards d'Euros a été vite trouvé pour sa reconstruction, alors que l'on a beaucoup de peine à trouver les fonds nécessaires pour financer des aides à la santé, à la sécurité, la retraite, l'éducation, etc.. de nos compatriotes.

Les énormes progrès techniques font évoluer notre mode de vie malheureusement nos ressources naturelles s'épuisent, espérons que nous saurons prendre les décisions nécessaires pour que les générations suivantes profitent des trésors de notre planète.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour animer nos villages, merci aux employés communaux de leur travail pour la commune, et merci aux pompiers de leur engagement pour nous venir en aide.

Bonne et heureuse année

Patrick BATMALE



Le Maire, le Maire délégué et le Conseil Municipal
de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE
ont le plaisir de vous inviter à la
Cérémonie des Vœux
le mardi 21 janvier 2020 à 18h45
à la salle des fêtes de LABARRÈRE



TRAVAUX & RÉALISATIONS

4

→ *Place Mairie*

Projet démarré il y a presque vingt ans avec l'achat de la première maison de cet îlot, dans le seul but déjà d'arriver à ce résultat.

Maintenant place à un beau projet de village, qui commencera premier semestre 2020

Avant le commencement des travaux qui s'étaleront sur 10 mois, je vous rappelle que le financement est bien en place et déjà absorbé par notre budget.



→ *Jeux Ecole*

Remplacement de plusieurs jeux dans la cour d'école. Toujours à l'écoute des besoins, nous essayons de placer les petits, dans un contexte idéal, afin de préparer au mieux leur avenir.

→ Cimetière Arech

Aménagement paysager



Avec la mise en place de la politique zérophyto vers laquelle nous tendons nous allons créer des espaces verdoyants.

Le cimetière d'Arech est une des premières réalisations.

→ Salle asso Labarrère



Il y avait un potentiel au rez-de-chaussée de la Mairie pouvant créer un lieu de rencontre pour les associations. Avant l'été ce projet sera terminé !

→ Local Houeillères



Ce local ayant été acquis il y a quelques années par la municipalité, nous le faisons évoluer par des interventions régulières de nos services municipaux. Cette photo reprend des travaux réalisés en 2017-2018. Ces derniers mois ce sont des rangements qui ont été réhabilités.

Piscine ←



L'on dit souvent que "l'occasion fait le larron" ! Des conditions financières favorables nous permettent de réaliser des travaux conséquents en 2020 pour un coût atténué (subvention bonifiée).

C'est donc l'opportunité, avec un investissement supplémentaire de 15% (étant fait simultanément), de donner la possibilité de chauffer l'eau, afin d'optimiser la saison.

Ce sera la première piscine du département à ciel ouvert avec eau chauffée.

De ce fait, je souhaite que tous les enfants de notre secteur apprennent à nager dès leur plus jeune âge et de diminuer ainsi le risque de noyade.

PLU, Où en sommes nous ?

Enquête publique	du 12/11/2019 au 13/12/2019
Rapport du Commissaire enquêteur	Janv. 2020
Concertation avec le Bureau d'Etude	Janv./Fév. 2020
Approbation en Conseil Municipal	Mars/Avril 2020
Contrôle de Légalité	Mars/Avril 2020

Mise en application
du document d'urbanisme
Avril / Mai 2020

RECENSEMENT

**Cette année, vous allez être recensé(e).
Le recensement se déroulera du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.**

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE A TOUS ET IMPORTANT POUR LES DOTATIONS DE LA COMMUNE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal; la détermination du mode de scrutin...

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE: REPONDEZ PAR INTERNET COMME 60% DES PERSONNES RECENSEES

Un agent recenseur vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

VOS AGENTS RECENSEURS



- ◆ Estelle DEGARNE
- ◆ Sandrine MORENO
- ◆ Nathalie BRUANT

Seront vos agents recenseurs. Elles seront munies d'une carte officielle qu'elles vous présenteront. Elles sont tenues au secret professionnel. Elles vous remettront les documents nécessaires pour vous recenser en ligne ou sur papier. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

AMARAL AUGUSTO Mikaël: 16 mai
 BALDUIN Lyméo: 11 mai
 CARMONA Jules: 23 juin
 CAZALIS Rose: 13 février
 GONÇALVES GABARRE Lourenzo:
 1^{er} février
 GOURGUES Romane: 6 mars

BAPTÊMES CIVILS

DELAHAYE Élinor: 20 avril
 MATTEÏ Mila: 4 mai
 PELLIZZARI Djùliane: 6 juillet
 PELLIZZARI Cheyna: 6 juillet
 PELLIZZARI Zèeshane: 6 juillet
 BALDUIN Lyméo: 3 août

MARIAGES

BALDUIN Christopher et LALANNE Mélissa: 3 Août
 DI GLERIA Lucas et CHRISTMANN Blandine: 20 Juillet
 NICULESCU Dan et HASSOUN Julie: 3 Août
 PELLIZZARI Michaël et FERRON Maëva: 6 Juillet
 SAGET Pierre-Joseph et BRUGEROLLE Mathilde: 25 Juillet




DECES

BERGAMO Hélène: 22 janvier
 BOUDÉ Marie Thérèse: 30 juin
 BOUSQUET Yves: 9 octobre
 CASTEL Anne Marie: 2 février
 CASTEL Madeleine: 24 août
 DE MOURA Joaquina: 25 mars

DELECRAY Pierre: 6 mars
 DUPRAT Camille: 29 janvier
 GAVIO Henri: 1^{er} mars
 LACROUTS Georgette: 11 décembre
 LALANNE Georges: 25 septembre
 LAPORTE Daniel: 9 février
 LESCURE Bernard: 15 mai
 MARTET Denise: 1er mars
 ORIOT Renée: 13 décembre
 PEYRON Gérard: 23 septembre
 RIGNAULT Geneviève: 2 février
 ROUMAT Hélène: 11 février
 SKOBERNÉ Joseph: 2 mai
 TARRIDE Roger: 23 mai
 TARRIT Philippe: 13 mai
 TEJEDOR Erick: 22 juillet
 TICHANÉ Marie Louise: 24 octobre
 TOUJA Robert: 15 juillet
 TREMOULET Denise: 17 décembre
 VILLAIN Ermida: 23 novembre



Rétrospective 1919

 Mort pour la France



NAISSANCES

BARADA Alban: 14 août
 BARADA André: 14 août
 BAUDÉ Suzanne: 18 juin
 BOISSONADE Charles: 27 octobre
 COURRÈGES Pierre: 1er avril
 COURRÈGES Pierre: 19 mai
 DULON Hélène: 10 mars
 DUPONT José: 1er septembre

JOURDAN Clémence: 16 octobre
 LABURTHE Marcel: 18 août
 LAPORTE Roland: 20 avril
 LAYAN Marcel: 27 août
 MIREL Andrée: 12 décembre
 NORMAND Léopold: 8 décembre
 PITOUS Nelson: 15 mai

MARIAGES



CARNE Justin et PUSTIENNE Germaine: 1^{er} juillet
 DAZIRON Joseph et DUPIN Cécile: 25 mai
 DECRUP Alcide et DUMARTIN Marie: 25 octobre
 DESANGLES Joseph et LABORDE Jeanne: 17 juin
 DUPOUY Jules et LACAZE Marie: 24 juillet
 GODÉ Léopold et NORMAND Marie: 11 novembre
 HASSELHUHN Gustaf et DAMBLAT Alexandrine: 10 septembre
 LACAZE Joseph et FOURTEAU Orélie: 18 novembre
 LACAZE Louis et BARSIO Angèle: 18 novembre
 LANINE Jérôme et LASARTIGUES Marie: 13 octobre
 MEILHAN René et FAGET Emma: 19 novembre
 NORMAND Alphonse et LANINE Louise: 11 octobre
 PEYRELONGUE Georges et CAME Clémentine: 1^{er} juillet

DECES



BARRÈRE Jeanne: 11 août
 BÉDOURET Jean: 18 mars
 BLANCHARD Marie: 25 février
 BRACH Jeanne: 21 août
 CARBOUÉ Jeanne: 10 janvier
 DASPE Jean Gatien: 22 mai
 DEHURC Marie: 19 février
 DUCOM Armand: 1^{er} juin
 LABADIE Jean: 1^{er} mars
 LABORDE Marie: 24 mars
 LAMADE Marie: 23 mars
 LAMARQUE Jean: 2 février
 LAMOTHE Marie: 23 avril
 LANAVE Orient: 22 avril
 LAPISSE Arnaud: 17 août
 LASSERRE Marie: 16 juillet
 MAHAGNE Joseph: 3 février
 MARSAN Jean Pierre: 15 octobre
 MASSARTIC Anne: 16 octobre
 PESQUIDOUS Sidonie: 20 mars
 PLANTÉ Marie: 10 septembre
 PORTEX Bernard: 21 décembre
 RIBOUCA Marie: 13 août
 RIEUTORT Bernard: 10 avril
 ST AUBIN Marie: 27 octobre
 SOLIVE Jean: 8 septembre
 TARRIS Ernest: 6 février
 TARRIT Pierre: 28 mars
 VILLENEUVE Marie: 12 juin

VOS MAIRIES

MAIRIES - Ouverture au public		
	CASTELNAU & Agence Postale Communale	LABARRÈRE
LUNDI	9 h 00 à 12 h 15	
MARDI	9 h 00 à 12 h 15	
MERCREDI	9 h 00 à 12 h 15	10 h 00 à 12 h 00
JEUDI	9 h 00 à 12 h 15	
VENDREDI	9 h 00 à 12 h 15	14 h 00 à 17 h 00
CONTACT		
Téléphone	05.62.29.23.43	05.62.29.40.30

Secrétariat Mairie
Possibilité de vous accueillir
sur rendez-vous
les après-midis



PENSEZ A VOUS INSCRIRE !

Cette année, la Rencontre des Castelnau
se déroulera Dimanche 26 Juillet 2020 à
CASTELNAU CHALOSSE

DÉLIBÉRATIONS

N°	DATE	OBJET
2019-027	12/09/2019	Achat parcelles section 079 AO 8, 152 et AD 180
2019-028	12/09/2019	Marché travaux salle des associations à Labarrère
2019-029	12/09/2019	Marché travaux réhabilitation piscine municipale
2019-030	12/09/2019	Travaux d'effacement du réseau de télécommunications : avenue de la République
2019-031	25/10/2019	Création local associatif de Labarrère demande de subvention à la région
2019-032	25/10/2019	Réhabilitation piscine municipale : demande de subvention C2D
2019-033	25/10/2019	Adhésion de la commune de Réans a la compétence eau et assainissement au Syndicat Armagnac Ténarèze
2019-034	25/10/2019	Subvention Brass Band du Gers
2019-035	25/10/2019	Subvention Tennis Club Auzanais
2019-036	06/11/2019	Marché travaux réhabilitation piscine municipale
2019-037	12/12/2019	Demande de subvention: Projet de construction d'un terrain de Padel et réhabilitation de 2 courts de tennis
2019-038	12/12/2019	Création d'emplois temporaires d'agents recenseurs
2019-039	12/12/2019	Locations pavillons périodes 2020
2019-040	12/12/2019	Subvention Rugby Entente de l'Armagnac - Ecole de Rugby

INCIVILITÉS INACCEPTABLES



→ STOP au dépôt d'ordures sauvages

Est-ce normal de retrouver quotidiennement des ordures ménagères et autres déchets aux pieds des points tri ?

Quelle sanction risque-t-on ?

• Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de **68 euros** (*minorée à 45 euros si paiement rapide, majorée à 180 euros si paiement tardif et au maximum à 450 euros en cas de défaut de paiement ou de contestation*), selon l'[article R632-1](#) du Code pénal repris par l'[article R.541-76](#) du Code de l'environnement.

• Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule : contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant maximum de **1.500 euros** (*3.000 euros en cas de récidive*) prononcée par un juge, selon l'[article R635-8](#) du Code pénal repris par l'[article R541-77](#) du Code de l'environnement.

• Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : **2 ans de prison** et/ou **75.000 euros** d'amende, selon [article L541-46](#) du Code de l'environnement



Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une **contravention de 5^{ème} classe** tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (**jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets**).

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules...). **Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières, répercutées sur la facture de redevance incitative.**



Horaires déchetterie Montréal du Gers

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
8h00-12h00, et 13h30-17h00

Samedi
8h00-12h00

Fermé le mercredi et dimanche

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque se professionnalise !

Afin de renforcer l'équipe des 5 bénévoles déjà très active, le Conseil Municipal a accepté d'embaucher pour un CDD d'un an, à compter du 1^{er} septembre une personne pour 13 heures par semaine.

C'est **Nathalie Bruant** qui assure donc désormais les permanences d'ouverture.

Elle a pour mission de développer des nouvelles activités au sein de la médiathèque.

L'embauche de Nathalie a permis l'ouverture d'une permanence à Labarrère et d'apporter aux Labarrérois ce véritable service public qu'est la médiathèque municipale.

Nathalie est présente à la mairie de Labarrère tous les mercredis matins de 10h à 12h. Elle a déjà enregistré une vingtaine d'inscriptions de nouveaux lecteurs.



→ DIRE ET LIRE A L'AIR

Le 21 septembre dans les arènes a eu lieu le spectacle annuel du festival.

Nous avons reçu la troupe de la compagnie « Les Amis de Monsieur », qui a interprété leur version du livre de John Fante « Mon chien Stupide ».

On peut se vanter d'avoir vécu une avant-première puisque ce roman est adapté à l'écran par Yvan Attal dont le film est sorti en octobre.

La grosse cinquantaine de personnes présentes a été enthousiasmée par le jeu de l'acteur et la qualité du texte.

Nous remercions la médiathèque départementale pour leur engagement auprès des petites médiathèques.



→ LES ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 1^{er} septembre, Nathalie anime un club lecture gourmand tous les 1^{er} jeudi du mois de 15h à 17h.

jeudi 6 février, jeudi 5 mars, jeudi 9 avril, jeudi 7 mai, jeudi 4 juin

Vous pouvez apporter votre livre « coup de cœur » ou simplement venir échanger sur vos lectures.

Pause gourmande assurée !!

Les vacances à la médiathèque les mardis après-midis de 14 h à 17 h

Dès les vacances de la Toussaint Nathalie a proposé aux plus jeunes de venir jouer à des jeux vidéo sur des consoles et tablettes prêtées par la médiathèque départementale.

Ils ont été nombreux à venir s'amuser ensemble.

Pour Noël, une après-midi « fabrique ton hérisson de Noël » a eu lieu.

A chaque vacances des animations seront proposées.



Horaires d'ouvertures

Lundi 14h à 17h, médiathèque de Castelnau d'Auzan

Mercredi 10h à 12h, à la mairie de Labarrère

Jeudi 10h à 12h, accueil des classes de l'école

Samedi 9h à 12h, médiathèque de Castelnau d'Auzan

La consultation, l'inscription et le prêt
sont GRATUITS à la médiathèque de Castelnau d'Auzan Labarrère

GROUPE SCOLAIRE

Année scolaire 2019-2020

L'année des contes, des fables...
et des spectacles

Les quatre classes ont pour thème commun les contes et les fables. Au menu, lectures, écritures, créations, chants. Et un spectacle offert aux familles par nos petits artistes le **27 juin 2020** !

Cette année les élèves de notre école profiteront de deux dispositifs culturels bien utiles dans le Gers : « **un film pour tous** » de ciné 32
et « **spectacle jeunes publics** » de la ligue de l'enseignement.
Trois films et une pièce de théâtre pour faire le plein d'émotions et de souvenirs. 🤗



À NOTER :

Spectacle de fin d'année
et repas le
27 juin 2020.

N'achetez pas de gâteaux
en février,
les gâteaux Bijou reviennent !

De nouveaux jeux dans la cour des petits :



CENTRE DE LOISIRS

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) de la Communauté de Communes du Grand Armagnac (CCGA) sont des structures éducatives, déclarées auprès des services de la DDCSPP (jeunesse et sports) et soutenues par la CAF.

L'accueil de loisirs de Castelnau d'Auzan Labarrère, accueille les enfants scolarisés à l'école, le matin, le midi et le soir pendant le temps scolaire.

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans lors des vacances scolaires et le mercredi (fermeture le 25 Août et à Noël).

Les enfants participent à différentes animations culturelles, sportives et ludiques.

Nous proposons également des séjours lors des vacances scolaires.

Après la cantine, pendant la pause méridienne

12



Lucky Luke avec les grands



Tournois de dodge ball



jeux dans les arènes
avec les petits



jeux de motricité



Cerceaux musicaux

→ LES VACANCES



La CCGA Dodge Ball Cup,
pour la 2^{ème} année consécutive



Camp d'été à la montagne,
sortie spéléologie



Vacances d'automne



Accueil de Loisirs de Castelnau d'Auzan Labarrère

8 Rue des Ecoles – 32 440

Nous contacter : 09 67 24 24 81 ou 06 27 83 04 06

Par mail : accueil.castelnau@grand-armagnac.fr

VIE ASSOCIATIVE

→ AUZAN BASKET CLUB

Le bureau a quelque peu changé suite au départ de Isabelle Ronda qui a quitté la région, Virginie Daspe et Fabrice Lalanne sont entourés de Patricia Bianchini et Jean-Philippe Degarne à la trésorerie ainsi que d'Arielle Courteuisse et Laurent Kellener au secrétariat. Le conseil d'administration est composé de Corinne Pédussaut, Christelle Lalanne, Caroline Tello, Nora Kertoubi et du nouveau venu Eric Marfaing.

L'Auzan BC compte 64 licenciés : des babys (filles et garçons) une équipe de poussines, une équipe de benjamines, une équipe de minimes. Un groupe de seize joueuses (3 séniors et 13 cadettes) permettent avec les surclassements voire double surclassements de constituer une équipe cadette et une équipe sénior. Cette année le club a eu le grand plaisir d'accueillir un

groupe de garçons qui débutent le basket. Ils évoluent dans le championnat poussin départemental. Ils sont encadrés par Eric Marfaing.

Le 16 novembre toutes les équipes du club (hormis les babys et les séniors) jouaient à domicile. Les supporters de l'ABC qui étaient venus nombreux ont pu assister à de beaux matchs et à de bons résultats. En effet, sur les 5 matchs joués il y a eu 5 victoires.

La journée s'est achevée autour d'un repas « halloween en retard », un moment de convivialité apprécié de tous.

Le 07 décembre le « goûter de Noël », a permis à tout ce petit monde de se retrouver, autour du sapin, et pour terminer la journée un repas « poule au pot » a été proposé à tous.

Le bureau remercie toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement du club. Tout d'abord les entraîneurs, mais aussi tous les parents bénévoles et dirigeants du club pour la préparation des goûters, les réceptions, buvettes, arbitrage, table de marque, etc... Ainsi que tous les parents qui se rendent disponibles chaque week-end pour véhiculer les joueurs et joueuses sur les différents lieux des rencontres.

Le bureau souhaite à tous les licenciés, bénévoles du club ainsi qu'à tous les Auzanais et Labarrérois une très bonne année 2020.



→ B.A.R.C.

Après la coupure estivale parsemée des trois traditionnelles carcassades au lac de l'Uby qui se sont jouées à guichet fermé, la saison a repris sur le même rythme que la précédente.

Le groupe attendu est bien là avec ses trois entraîneurs Pierrot Jacomet, Philippe Hag et Tito Lallanne assistés de Kiki Coudert à l'éponge magique (bombe magique).

Un groupe d'une trentaine de joueurs renforcé par le retour au club de joueurs confirmés: Bastien Seris, Cédric Beaumont, Guillaume Laporte ... et l'arrivée de jeunes talents comme Carlo Cecutti, Jovin Buzy debat ...

Les résultats eux aussi sont bien là : 5 victoires (3 bonus) et seulement 2 défaites(1 bonus). Le Barc est leader de sa poule à la trêve de Noël et Champion d'automne

Titre honorifique certes, mais qui vient récompenser les efforts réalisés depuis la reprise et l'envie de produire du jeu.

Les prestations dominicales sont de qualité et ravissent les nombreux supporters.

En espérant une deuxième phase tout aussi prolifique que la première, qui nous emmènera vers l'objectif des phases finales

Le BARC vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 et vous invite au bord des stades tout au long de l'année.

Allez le BARC !!!

LE BARC



→ EGLISE ST MARTIN D'ARECH

Un 1^{er} groupe s'est réuni en Novembre pour réfléchir à la création d'une association de protection de notre patrimoine commun avec pour objectif initial la sauvegarde de l'église Saint Martin d'Arech dont l'état s'est dégradé.

L'assemblée constitutive de cette association est programmée le samedi 15 Février 2020 à 15h00 à la salle du foyer municipal en présence de Mr JANKOVIK (délégué départemental de la fondation du patrimoine).

Nous espérons que vous serez nombreux à venir et à soutenir cette initiative. Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez consulter le secrétariat de la mairie ou les membres du 1^{er} groupe de travail (Joël BOUDÉ, Michel et Jojo DASPE, Jean Patrice et Patricia FAVRE, Jacques LALLANNE, Victoire PIQUEMAL).



→ CENTENAIRE DU RUGBY

Le 5 septembre 2020 notre village fêtera les **100 ans de rugby à Castelnaud**.

Nous lançons une invitation à toutes les personnes et familles qui ont participé à la vie de ce sport et la première association Auzanaise. Vous avez été joueurs, entraîneurs, dirigeants, dirigeantes, supporters, supportrices. Nous vous demandons de vous faire connaître et de diffuser autour de vous la date d'anniversaire par tous les moyens dont vous disposez surtout pour les familles qui ont quitté notre village. Les listings et les rapports d'assemblée générale précieusement gardés dans une armoire depuis 1945 dans la salle appelée « la Chapelle » ont disparu lors de la vente du siège « le café des sports ». Les statuts du Sporting Club Auzanais ont été déposés le 25 Avril 1920 à USFSA comme club omnisport, le vert et blanc étaient les couleurs officielles. Pour réaliser un livre mémoire qui se transmettra de génération à génération nous lançons un appel à témoin et à mémoire. Sur le document de 1920 rédigé à la main nous lisons parfaitement la signature du secrétaire général qui était Robert ETCHART mais impossible de déchif-

frer celle du président. Cette année-là, le club, à cause de la grande guerre, s'associa avec Gabarret pour créer le **Gabardan Auzan Stade**. Sur un autre document de 1942 le Docteur PITOUS André est le président et les présidents d'honneur sont Mr L'HOSPITALUIT Félix, docteur ROUSSEL et Mr DAMBLAT Jean, l'un d'eux est-il le président de 1920? Si vous avez cette info nous vous en serions très reconnaissant.

Sur un autre de 1945 le club est toujours multisport, Paul GELARD (le grand-père d'Alain Pujos) en est le président général, Daniel BROCA le président de la section rugby, Georges TISNE du tennis, Roland LAPLACE du vélo, Georges DUPLAN de la boule lyonnaise et est aussi capitaine de l'équipe de rugby, Paul GELARD de la section gymnastique, le tout présidé par Georges LAFONTAN président de la commission technique dans laquelle nous retrouvons tous les noms ci-dessus, plus Olivier BROCA, Gérard MELIET, René DU-COUSSO, Joseph FONTAN, Fernand PITOUS, Jean DUPOUY, DUMON Fernand, Robert ETCHART est toujours là, Victor PIQUEMAL en est le secrétaire.

Des noms qui nous sont familiers car ils sont encore dans notre quotidien et d'autres que nous aurions difficilement imaginé proche du rugby. Toutes les familles Auzanaïses ont été touchées par la passion du rugby c'est pour cette raison que nous faisons appel à vous, pour nous rapporter vos anecdotes que vous avez entendues ou vécues, vos documents, vos photos, et venir vivre cette magnifique journée remplie de souvenirs, de présents et d'avenir.

Le samedi midi un repas traditionnel sera servi avec des grands noms et gloire du rugby local, ensuite un tournoi avec les clubs ayant une histoire avec Castelnaud sera organisé et pour finir un buffet avec une animation musicale clôturera la soirée.

Nous vous attendons avec impatience et nous vous demandons de prendre contact avec toutes les personnes qui ont eu un jour mis un pied au rugby car nous n'avons pas de listes.

Faites vous connaître auprès des organisateurs soit Gérald DOPPLER 06.07.11.70.40, Eric PEDUSSAUT 06.33.77.47.00, Pierre JACOMET 06.81.16.32.20, Marcel DE OLIVEIRA 07.70.11.60.27. Envoyer votre adresse email à centenairerugbyauzan@gmail.com Retrouvez le groupe amical des joueurs du Bas Armagnac Rugby Club sur Facebook.

Nous avons besoin de relais pour cette manifestation si vous voulez nous apporter de l'aide vous serez les bienvenus exemple un rapporteur pour les années 1960 à 1970 puis 1970 à 1980, 1980 à 1990 ainsi de suite jusqu'à aujourd'hui vous pouvez contacter Gérald DOPPLER au 06 07 11 70 40

Un village, une famille, un état d'esprit
Bonne fêtes à tous et excellent sujet de conversation : le rugby

la Commission du Centenaire

CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE
SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2020

1920

2020

100 ANS DE RUGBY



→ BRASS BAND DU GERS

Les musiciens du BBG ont passé une année plus studieuse avec moins de concerts car il faut, a un moment donné, offrir à chaque sortie, une prestation de qualité.

C'est ce que nous nous sommes appliqués à faire, et la soirée du 02 Novembre 2019 à la salle polyvalente a été là pour le confirmer.

D'abord un grand merci à vous qui vous êtes déplacés en nombre, c'est pour cela que nous existons, car sans public, pas de concert. Ensuite la qualité et le choix des intervenants a fait que la soirée ne pouvait qu'être réussie.

L'école de musique de Castelnau avec l'ensemble des débutants Castelnau-Eauze nous a offert des petits morceaux très bien interprétés pour le peu de répétitions effectuées. Merci à leur chef Julie Lamort.

L'ensemble de Cazaubon, un peu plus aguerri, ont joués des morceaux à leur niveau, avec des mélodies populaires et connues de tous. Merci à leur chef Damien St Marc.

Le duo Tubacello, composé de Nathalie Ouradou au violoncelle, et Max Fouga au tuba, Serpent, coquillage, ophicléide, mellophone... nous ont transportés dans le classique et le baroque au travers d'explications souvent imagées, pédagogiques et néanmoins humoristiques.

Pour terminer la soirée, le Brass Band, sous la direction de Damien St Marc, nous a offert un voyage autour du monde, avec des compositions originales, difficiles à jouer mais o combien sonantes. Nous, musiciens et moi-même, avons été touchés par toutes les marques de sympathie et d'encouragement.

Si la soirée fut réussie, c'est aussi

par la qualité de l'aménagement de la salle, avec la confection de rideaux occultant et phoniques. Un grand Merci à la municipalité et Mr Beyries, Maire, avec une mention particulière a notre couturière Véronique Druillet, et les garçons du service technique pour avoir pris en compte mes idées. C'est un outil qui servira à coup sur plusieurs fois par an, tant cela soulage les oreilles, pour ceux qui connaissent bien cette salle...

Vous retrouverez le BBG par delà nos frontières, vers L'isle-Jourdain, Mondonville, Limoux, et en fin d'année encore sur notre commune.

Les Musiciens s'associent avec moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2020 en Musique...

Pierre Jacomet



→ CHORALE CASTEL MÉLODIE

La chorale **Castel Mélodie** a été créée en Janvier 2018. Elle rassemble une quinzaine de choristes, sous la direction de Marie Lise PIERRON, et est placée sous le signe de l'amitié.

Elle a déjà participé à des rassemblements de chorales à La Romieu et à Sore dans les Landes.

Son programme est éclectique et très varié.

N'hésitez pas et venez nous rejoindre !!!

Contacts:

Claire 06 85 08 92 05

Eliane 05 58 44 93 04



→ CAC 32

Voilà la dixième saison du CAC32 achevée. Déjà 10 ans.

Nos coureurs ont effectué 175 courses sur le Sud-Ouest et récolté 30 places dans les 10 premiers dont une victoire à MAILLAS pour Max MAURETTE. Ce palmarès aurait pu être d'avantage étoffé mais deux de nos membres ont été éloignés des compétitions dès le mois de mai. Sébastien BATMALE pour des raisons de déplacement à l'étranger, études obligent, et Philippe MALLET, victime d'une chute sévère à MEILHAN, qui a du subir 2 mois d'hospitalisation.

Jean-Philippe ADER, Thomas LAMBERT, Pierre-Louis HOUBART, Manuel PRATAS et Michel DOUILLY ont continué, quant à eux, à représenter dignement nos couleurs.

A noter l'arrivée de Jean-Jacques GABORIAUD transfuge de MONT de MARSAN au sein de notre équipe. Nous connaissons tous déjà Jean-Jacques et n'avons aucun doute sur son sérieux et sa convivialité.

Vous pouvez suivre leurs saisons sur le site www.castelnaud-azancyclisme.org ou tous les reportages photos de leurs compétitions sont disponibles.

Notre course d'ARECH qui se déroulait début août a connu un déroulement CATAclysmique. Pluies fortes et glaciales dès le matin 8H00 jusqu'au début d'après-midi. Inutile de préciser que la participation fut des plus réduite.

A quelque chose malheur est bon car nous avons pu constater que toute notre équipe était présente et fidèle au poste. De plus, la catastrophe financière a été évitée grâce aux dons de tous nos partenaires

qui nous dispensent d'investir dans des lots.

Nous ne citerons jamais assez INTERMARCHE Cazaubon, AXA Eauze, SOS PARE-BRISE Condom, les pots d'Anne, La Boubée d'Auzan, Le Domaine de Caude, Château PELLEHAULT, Villa Dria, Domaine de Bordeneuve, Les établissements PAGES et Fils, Le domaine de MILLET, La Ferme de Mounet. Merci encore à eux. Merci aussi à Messieurs RADIER et GALLINARO pour le prêt de leurs terrains et Madame et Monsieur PENNINGCKX pour le branchement électrique.

La soirée d'anniversaire des 10 ans du Club qui se déroulait le 19 octobre au foyer rural a connu un franc succès et une ambiance des plus chaleureuses.

Une soixantaine de sympathisants ont pu danser sur la musique POP-ROCK du groupe LES COOLS CATS, mené par Michel BERCY.

Vous pouvez faire connaissance avec ce dernier sur le site <http://micheldouilly.com> onglet « CHANSONS »

Amuses-bouches, FIDEAUA et BAVAROIS concoctés par NATHALIE (rôtisserie marchés d'EAUZE et BARBOTAN) ont été forts appréciés.

Maintenant laissons passer les pluies et préparons assidûment la saison 2020.

**Une très bonne
année 2020 à
tous les
Auzanais-
Labarrérois**



→ COMITÉ DES FÊTES DE CASTELNAU

Après un an d'existence, le Comité des Fêtes de Castelnau d'Auzan est fier de son bilan. A son actif, la Fête du Rosé de Gascogne, les Fêtes de Juillet, les jeudis de l'été aux arènes, le forum des associations, le marché de Noël et enfin...le réveillon du Nouvel An! Pour un petit bilan de ce second semestre : Les Fêtes de Juillet 2019 (du 19 au 21) ont été un succès : repas Moules/ Frites place du foyer, encierro, Course Landaise, Vide Grenier, Repas au lac et Feu d'artifice. Nous remercions tous ceux qui sont venus se joindre à nous lors de ce week-end festif! Le 14 septembre, en association avec Des Racines et des Graines nous avons lancé le forum des associations au Foyer Municipal. Nous remercions les associations qui ont répondu présent pour cette journée, en espérant en rassembler d'avantage l'année prochaine. Le 7 décembre, a eu lieu la deuxième édition du Marché de Noël que nous avons lancé en 2018. Une manifestation qui s'est déroulée dans une bonne ambiance. Cette année plus de 23 exposants ont participé à cette journée, nous les

remercions! Merci également à tous les visiteurs présents au cours de cette belle journée... Rendez-vous en décembre 2020! Nouveauté 2019, le Réveillon du Nouvel An! Nous avons décidé de lancer cette année le réveillon de la St-Sylvestre à la salle polyvalente. Avec 250 repas et une ambiance exceptionnelle nous vous donnons rendez-vous l'an prochain... et pensez à réserver assez tôt! Nous finirons cet article, en vous annonçant la seconde édition de notre Fête du Rosé de Gascogne et donc de notre Fête de Pâques le week-end des 12, 13 et 14 Avril 2020. Cette année de nouvelles surprises vous attendent, nous vous dévoilerons le programme prochainement!!! Ps: le bureau du comité des fêtes tient tout particulièrement à remercier l'ensemble des bénévoles investis dans l'organisation des manifestations, sans eux rien ne serait possible. Merci également à la municipalité pour son soutien ainsi qu'aux employés municipaux qui sont toujours présents pour nous aider. Le bureau



→ Section Anglais

L'année 2020 marquera le 15e anniversaire des cours d'anglais de la commune qui avaient lieu à l'origine à Castelnau d'Auzan. En 2015, la classe a été transférée dans l'ancienne école de Labarrère où les cours ont lieu depuis tous les mardi soir pendant l'année scolaire.

Les leçons visent à permettre aux étudiants qui ont déjà des connaissances en anglais d'améliorer leur compréhension et de parler avec plus de confiance. Bien que très occasionnellement nous révisions quelques points de grammaire (les temps passés anglais peuvent être très déroutants, même pour les Anglais!), la plupart des cours sont consacrés à la lecture et à la discussion du sujet de la semaine. Les sujets sont souvent basés sur des articles trouvés dans les journaux anglais et varient énormément, de l'histoire ancienne aux inventions modernes. Les sujets liés à la nourriture semblent être les plus populaires, surtout s'il y a des échantillons! Nous sommes un groupe détendu et amical et peut-être très différent de vos souvenirs des classes d'anglais à l'école. Nous accueillons toujours avec plaisir de nouveaux étudiants.



Si vous êtes intéressés,
contactez
Rosie au 05 62 29 24 05
ou
Paul au 06 82 75 17 93.

→ COMITE DES FÊTES DE LABARRÈRE



Des plus jeunes aux aînés,
il y a toujours quelque
chose à faire ou à fêter au
Comité !



Les fêtes de Labarrère et nombreuses autres animations organisées par le Comité des Fêtes sont toujours un succès grâce à vous ! Merci à tous de votre participation que ce soit en tant que bénévoles, toujours aussi impliqués, ou que ce soit par les participants, toujours aussi nombreux et présents lors de ces animations.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et rendez-vous aux prochaines manifestations !

DATES A RETENIR:

15 Février: Poule au Pot

14 mars: Course Cycliste

→ DES RACINES ET DES GRAINES

Bonjour,
Tous les Acteurs des Racines et des Graines restent le cœur plein d'étoiles, en souvenir du 24 novembre. Ce fut un Salon du Livre et de l'Art très réussi.

Nous remercions les Auteurs, Artistes, Editeurs et Libraire présents. Mais aussi un grand merci aux publics qui apprécient de plus en plus cette journée culturelle...

Notre association, c'est aussi les Bourses aux Plantes et Graines ; les Ateliers du vendredi pour Adultes ou Enfants; voir les horaires sur notre site :

auzan-nature-culturel.jimdo.com

Appel à toute personne ayant du temps à partager. Transmettre ?... Nous avons tous acquis le long de notre vie des savoirs petits ou grands. Venez les partager avec les enfants de notre commune. Les Enfants sont intéressés et intéressants , à réfléchir... Faites part de vos idées au 06.44.94.94.40...une réunion aura lieu en janvier.

Bonne Année 2020 à toutes et tous...

Rendez-vous à BIOZAN le 4 et 5 Avril

"Des Racines et des Graines"



→ DONS DU SANG

L'équipe chargée de la collecte de Castelnau d'Auzan Labarrère se déplace de Tarbes.

Un minimum de 30 donneurs est souhaité à chaque collecte. C'est grâce à la persévérance de la présidente de l'UD32 que nous pou-

vons encore donner à Castelnau. Amis Auzanais, Labarrérois, nous comptons sur votre générosité.

DONNEZ VOTRE SANG !



A VOS AGENDAS:
Prochaines collectes
Jeudi 19 Mars 2020
Mercredi 28 octobre 2020

→ REMISE MEDAILLE A MR TARDIVEL

Lors de la dernière collecte de sang, Monsieur TARDIVEL s'est vu remettre la Croix de Chevalier du Mérite du Sang en remerciement des services rendus à la cause de la Transfusion Sanguine.



→ F.N.A.C.A.

de la FNACA, Philippe BEYRIES Maire de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE, ainsi que Gérard BEZERRA, Maire de MONTRÉAL.

Dates à retenir pour les ANCIENS COMBATTANTS et la F.N.A.C.A. de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE, lesquels vous souhaitent une **très bonne année 2020**.

L'Assemblée Générale aura lieu le 14 décembre 2019 à 11 heures au FOYER en présence de Monsieur et Madame CAPÉLAN, Président Départemental et les élus locaux, suivie d'un repas organisé par LA LOUPIOTE à 15 euros.

Jeudi 19 mars 2020 : Messe à 9 heures à la Cathédrale d'AUCH suivie par une cérémonie au Monument aux Morts. Ensuite nouvelles cérémonies à 12 heures à

PARLEBOSQ puis 17 heures à MONTRÉAL du Gers.

Rameaux : le dimanche 5 avril 2020 au Monument aux Morts, avec messe, suivi d'un apéritif et d'un repas amical ouvert à tous au Foyer.

Le vendredi 8 mai 2020 Fête de la Victoire de 1945 : cérémonie au Monument aux Morts de CASTELNAU D'AUZAN suivie d'un repas amical.

Congrès Départemental prévu le Dimanche 14 juin 2020 à VIC-FEZENSAC.

Journée « EVASION » : 2 juillet 2020 en Charente, Région Champagne Cognac



Pour clore l'année 2019 deux médailles ont été remises lors de la cérémonie des Anciens Combattants de 14-18 et 39-45 au Monument aux Morts de CASTELNAU D'AUZAN le 11 novembre à Messieurs Mario TRAVERSO « médaille des Anciens Combattants » et Claude DEYRIES « médaille de Porte-Drapeau » par Messieurs Jean-Claude TOURNÉ, Président

→ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Quelques lignes pour vous dire que l'amicale a été très active: Les fêtes de Pâques (un repas), 2 lotos et le traditionnel repas du 13 juillet.

Mes collègues et moi-même sommes passés vous présenter notre nouveau calendrier et je vous remercie de votre générosité et de votre accueil toujours aussi chaleureux.

Notre Sainte Barbe 2020 sera fêter le 18 janvier.

Au nom de mes collègues et moi-même vous souhaitons une **bonne et heureuse année 2020.**



→ LOU ROUNDEOU D'AOUZAN

La Belote semble reprendre du poil de la bête !!!! Toujours les fidèles à la table mais quelques nouveaux aussi. Pour le LOTO quelques changements : Ils auront lieu tous les mois le premier Mardi, sauf en Janvier, Juillet, Août et Septembre soit 8 lotos dans l'année. Toujours un petit public de fidèles mais ces LOTOS sont ouverts à tous à partir de 15h en 4 parties, c'est aussi l'occasion à la fin de fêter les anniversaires du Mois.

Pour les voyages : Nous avons participé à une vingtaine de personnes à la transhumance, cette année nous nous sommes retrouvés à Saint Mont et Saint Gide, Pour les gros marcheurs 12 Km (et croyez moi un mouton ça marche vite !!!) Mais le repas en plein air avec de belles et bonnes grillades a ravi tout le monde.

La Gymnastique est toujours aussi active, elle n'est pas réservée qu'aux dames, des messieurs

peuvent venir !!!!

Le pédicure passe tous les deux mois le Jeudi à 14h.

Gros projet de voyage pour le 18 Juin 2020, Montignac et les grottes de Lascaux 4, Repas dans une ferme à la chapelle Aubanel, visite du site troglodyte de La Roque Saint Christophe (occupé de la préhistoire à la fin du Moyen Age.) Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner auprès des responsables.

L'Assemblée Générale aura lieu le 25 Janvier 2020 au Foyer rural, suivi d'un repas concocté par La Loupiote, n'hésitez pas à vous inscrire.

Enfin pour terminer ce club est votre club, il est ouvert à tous, nous vous y attendons nombreux !!!!!

Pour tous renseignements

P. Castaingts 06 71 19 46 60

A. Lentin 06 03 78 39 15



**Mais, Après l'effort le réconfort
de grillades sous les bois !!!!!**

→ LYRE NOUVELLE AUZANAISE »

Comme chaque année, les élèves de l'école de musique ont repris leur instrument et se sont remis au travail.

- **25 août 2019**: nous avons eu le plaisir de recevoir l'ensemble des jeunes musiciens du Gers qui nous ont offert un magnifique concert.

L'ensemble musical de l'école de musique a également assuré quelques prestations.

- **31 août 2019**: Dixième anniversaire de l'orchestre de rue "Pourquoi Pas". Nous tenons à les remercier de nous avoir demandé la participation de l'école de musique, à leur soirée cabaret.

- **2 novembre 2019**: en première partie du concert du Brass Band du Gers. Nous les remercions également. C'est toujours enrichissant pour nos jeunes musiciens de découvrir d'autres univers musicaux.

- **23 novembre 2019**: concert de la Sainte-Cécile à Eauze.

- **20 décembre 2019**: petit concert de Noël au foyer municipal.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous souhaitons une très belle année 2020.



Quelques dates pour 2020:

7 mars 2020: Rencontres en Chansons avec la participation de Martial Sancey sur le thème "Afrique".

13 juin 2020: audition de l'école de musique au foyer.

→ PETANQUE



La tripléte vice champion du Gers 2019 avec notre joueur Mathieu Rivière



Une des féminine « Thérèse » à l'Open des clubs



On pense à toi « Bambi »

Saison 2019 terminée, elle a été identique aux autres années: du bon et du moins bon.

Pour le moins bon, nous avons perdu notre copain « Bambi » (G. Peyron) cela a été un choc pour nous tous car la veille il participait au championnat des clubs. La pétanque a perdu un ami et aussi un grand bénévole! Repose en Paix Bambi, on pensera souvent à toi.

Le moins bon se résume aussi en quelques lignes il nous faut un effectif plus nombreux de tous sexe et de tous âges de 7 à 127 ans.

Pour le bon, de grosses satisfactions en championnats où nous nous sommes bien comportés. Bravo à Mathieu Rivière qui a représenté le club en tripléte junior en entente avec Aignan et Plaisance et qui a terminé vice champion du Gers 2019 de sa catégorie, hélas en régional ils sont tombés sur plus fort qu'eux.

En championnat des Clubs bonne prestation des 2 équipes. Les huitièmes et quarts de finale avaient lieu à Castelnau, soit 130 joueurs du département et grâce à notre bénévolat une belle réussite de la journée avec une belle Paëlla de La Loupiote. Maintenant il nous faut songer à la saison 2020 :

Nous essaierons en compétition d'être présents sur tous les fronts, pour ce qui est de notre organisation, Le 09 Avril 2020 à partir de 8h, nous organiserons le championnat du

Gers Doublettes Vétérans, suivi d'un repas et d'un concours en doublette l'après midi ouvert à tous. Le Lundi de Pâques et pour la fête de Castelnau en Juillet, concours en doublettes ouvert à tous. S'ils nous le demandent, nous organiserons les concours de fête de Houeillères et de Labarrère. Le 14 Août 2020 à 19h concours fédéral semi-nocturne. Enfin le 18 Octobre 2020, nous organiserons en Championnat des Clubs du Gers, les huitièmes et quart de finale de la troisième division sénior ainsi que les huitièmes et quart de finale des Féminines. Toute la journée avec repas à la clé. A tout cela, il faut rajouter à notre présence dans la coupe du Gers.

Mais la pétanque ce n'est pas que la compétition et ils sont nombreux ceux qui viennent nous rejoindre le Vendredi soir ou le Samedi après midi pour faire une partie, la bonne humeur est de mise il n'y a pas de « championnite » Seul le divertissement est de mise. La pétanque est avant tout un Loisir et c'est comme cela que l'association le conçoit, ce qui veut dire que la porte est ouverte POUR TOUS et à tout âge.

Renseignements Alain Lentin
Téléphone : 0562292553
ou 0603783915.

→ TENNIS CLUB AUZANAIS

Une nouvelle équipe a pris les rôles de l'association du Tennis Club Auzanais, avec à sa tête: Stéphane LAY.

L'association propose des cours pour les enfants (*déjà une dizaine d'inscrits*) et des cours pour adultes les mardis soirs. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Stéphane au 06.80.83.21.72.

L'été passé, le Tournoi a refait son apparition et, est déjà inscrit sur l'agenda 2020 en tant que tournoi homologué par la Fédération.

Une équipe seniors masculin a pu être engagée en compétition « Coupe d'hiver ». N'hésitez pas à venir les encourager lors des rencontres sur Castelnau.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

T.C.A.



Castelnau et Labarrère d'antan



CASTELNAU D'AUZAN / Café et Hôtel des Voyageurs
L'hôtel des Voyageurs de Castagnet deviendra plus tard le Foyer Municipal



LABARRÈRE / La Mairie et la Place
La mairie abritait également l'école